

ERP ET EAI

Jacques MARCIANO*

L'entreprise d'aujourd'hui hérite :

- de « dinosaures » qui ont passé l'euro ;
- des ERP, pour améliorer le *time to market* ;
- de tous les services commençant par « e-... ».

L'EAI trouve sa place naturellement parmi ces applications, pour l'urbanisation, la maintenance,...

1. La problématique d'intégration

L'intégration n'est pas un sujet neuf. Elle est incontournable, inéluctable, mais souvent douloureuse. La première question qui se pose à l'entreprise est de savoir quel type d'intégration elle souhaite : prendre le meilleur et faire un jeu de construction (« *best of breed* »), ou bien adopter une architecture totalement intégrée, capable d'évoluer et à moindre coût. Quelle que soit la solution retenue, la mise en œuvre d'un ERP est toujours délicate, et demande :

- un interfaçage, pour intégrer l'ERP aux applications patrimoniales ;

*Directeur du Département Business Consulting EDS Answare.

- une adaptation de l'organisation et des processus ou alors de l'outil. Il faut mener un travail important de formalisation, c'est-à-dire répondre à la question : quels sont mes processus ?

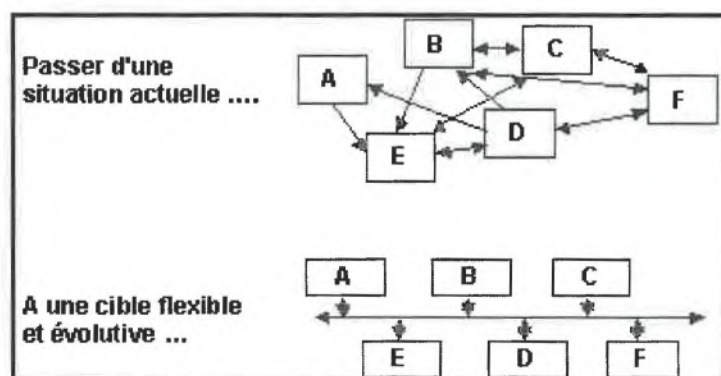
Les systèmes d'information constituent maintenant des moteurs concurrentiels. Pour se démarquer de leurs concurrents, les fonctionnalités intrinsèques des ERP ne suffisent plus; la capacité à intégrer les composants SI devient majeure

- pour implémenter rapidement les offres (« time to market ») ; pour proposer des offres packagées (transverses aux lignes de produits) ;
- pour optimiser les processus opérationnels et piloter les processus transverses qui mobilisent des ressources internes et externes à l'entreprise ;
- pour personnaliser les démarches commerciales auprès des clients sur la base d'une meilleure connaissance et par le biais de canaux multiples.

Les EAI sont au cœur de cette problématique d'urbanisation selon une approche « *top-down* ».

2. Qu'est-ce que l'EAI ?

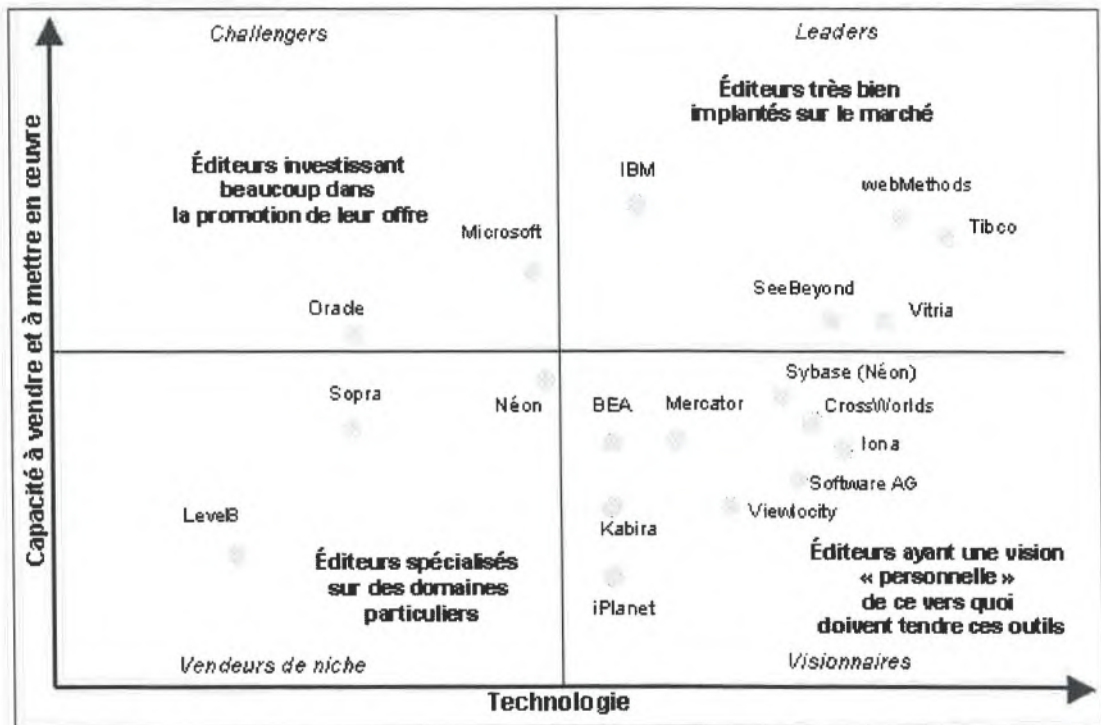
L'objectif principal : rendre le SI plus agile, comme l'illustre le schéma ci-dessous, tout en préservant l'existant et en minimisant les risques.



Définition de l'EAI : Pour utiliser des termes expressifs, on pourrait dire qu'un EAI, est une « glu », un « broker », un « bus applicatif » ou encore un « chewing-gum ». Le schéma ci-après représente les différentes fonctionnalités d'un EAI.



Panorama des différents outils :



On peut distinguer sur le graphique ci-dessus quatre catégories d'éditeurs :

Les **challengers** sont des éditeurs qui investissent beaucoup dans la promotion de leur offre.

Les **leaders** sont les éditeurs très bien implantés sur le marché.

Les **vendeurs de niches** sont des éditeurs spécialisés dans des domaines particuliers.

Les **visionnaires** sont des éditeurs ayant une vision « personnelle » de ce vers quoi doivent tendre ces outils.

Il y a eu des regroupements d'éditeurs et il va probablement y en avoir encore. Toutefois, bien que certains éditeurs paraissent plus fiables, il est impossible d'être sûr de ce que deviendra un éditeur dans l'avenir.

3. Les spécificités d'un projet EAI

Un projet EAI se caractérise par un principe et une démarche :

Le principe est de remonter à la source des applications et de leurs interfaces, en établissant la dynamique et le contenu des échanges, à partir de la modélisation des processus métiers impliqués.

La démarche consiste à penser globalement (la direction générale mais plus généralement tous les acteurs concernés) tout en agissant progressivement (la mise en place de pilotes est essentielle). Il faut également être ambitieux lors de la conception et plus modeste lors de la réalisation. Enfin, il faut valider la mise en œuvre « processus par processus ». C'est une démarche « 2+2 » :

<ul style="list-style-type: none"> > Étude d'opportunité globale > Conception et Architecture globale

<ul style="list-style-type: none"> > Conception détaillée et réalisation progressives > Mise en œuvre progressive

4. Conclusion

En résumé, l'EAI :

- n'est certes pas une problématique nouvelle, mais l'existence d'outils permet enfin de mettre en œuvre une solution ;
- n'est cependant pas qu'un outil ;
- ne constitue en rien une alternative à la prise en compte des standards, ni au développement des serveurs d'applications.

Enfin, c'est un moteur puissant et incontournable de fluidification et d'agilité de l'ensemble du SI, lui permettant de constituer un avantage concurrentiel.